

Optimiser la gestion des déchets en entreprise

1 jour (7h)

Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 28/01/2025

À partir de 600€ NET

Savoir identifier les pistes d'amélioration pour la réduction et la gestion des déchets en entreprise, dans une logique de rentabilité et de RSE



Objectifs

- Assurer la conformité réglementaire de la gestion des déchets et anticiper les évolutions
- Réduire les coûts liés à la gestion des déchets
- Développer ou abonder une démarche de RSE



Compétences visées

- Connaître les différents types de déchets et assurer la conformité réglementaire de leur gestion
- Utiliser des filières locales pour les traitements prioritaires « 3R » des déchets : Réduire, Réemployer, Recycler
- Développer et utiliser les outils de suivi technique, financier et de communication interne/externe pour mener sa politique déchet
- Réduire les coûts de collecte/traitement des déchets



Public

Personne débutant dans la gestion des déchets, ou personne dédiée souhaitant réactualiser ses connaissances et/ou monter en compétence

Prérequis : Aucun pré-requis

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.



Programme

Les déchets : de quoi parle-t-on ?

Optimiser la gestion des déchets en entreprise

- Définitions
- Les différents types de déchets non dangereux
- Les déchets dangereux
- Les codes déchets

Pourquoi s'intéresser aux déchets de mon entreprise ?

- Les 6 enjeux de la gestion des déchets
- La gestion des déchets dans les démarches environnementales (écoconception, économie circulaire, RSE)
- Etat des lieux du traitement des déchets et objectifs nationaux

Réglementation déchets et responsabilités de l'entreprise

- Les lois en matière de gestion des déchets
- Les responsabilités de l'entreprise
- La réglementation selon les types de déchets
- Les outils et documents de gestion des déchets

Les filières de valorisation

- La réduction des déchets
- Le réemploi/La réutilisation
- Le recyclage = valorisation matière


Comment mettre en place une démarche de gestion des déchets dans mon entreprise ?

- Les étapes clés
- Les documents à conserver et compléter
- La communication et les outils pour mobiliser les équipes, les clients et autres parties prenantes

Les aides mobilisables



Dates & lieux

 05 juin 2025


 Le Mans

 600.00

 09 octobre 2025

Optimiser la gestion des déchets en entreprise

 Le Mans

 600.00

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures.

Validation/Certification

Recueil des attentes : au démarrage de la formation, les attentes de chaque participant sont répertoriées par le formateur sur le support CCI. Positionnement : en début de formation, le niveau de chaque participant est évalué par le formateur via un test de positionnement et d'acquis des connaissances. En cours de formation, des exercices et/ou des mises en situation viennent évaluer l'acquisition des connaissances et capacités de chaque participant. Evaluation des acquis : en fin de formation, le niveau d'acquisition des connaissances et capacités est évalué individuellement au regard des objectifs de la formation par un test de positionnement et d'acquis des connaissances. Evaluation qualité : dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, une enquête de satisfaction des participants est réalisée en fin de formation. Une version numérique de ce questionnaire peut être utilisée. Certificat de réalisation, attestation de formation : à l'issue de la formation, votre certificat de réalisation de cette formation vous sera délivré par les services administratifs de la CCI. En complément et sur demande des participants, une attestation de formation pourra également être remise.